Le 6 mars 2023

Crédits aux particuliers – France • Janvier 2023

La production des crédits à l'habitat se stabilise

- En janvier, le flux CVS des nouveaux crédits à l'habitat s'établit à 15,8 Mds€ (après 15,0 Mds€ en décembre), tandis que les taux d'intérêt poursuivent leur remontée progressive et ordonnée, avec un taux effectif au sens étroit –TESE–, c'est-à-dire hors frais et assurances, à 2,20 % en moyenne (après 2,05 % en décembre). La production hors renégociations ressort quant à elle à 13,4 Mds€ sur le premier mois de l'année.
- Le taux de croissance annuel des encours de crédit à l'habitat s'établit à + 5,1 % en janvier 2023.
- Le taux de croissance des crédits à la consommation remonte légèrement en janvier, à +3,9 % après +3,6 % en décembre. Ceci correspond à une production de 5,8 Mds€ en janvier, après 5,6 Mds€ en novembre comme en décembre 2022 (voir le complément trimestriel en feuillet 3).
- L'estimation avancée pour février indique une poursuite de la hausse du taux d'intérêt moyen sur les nouveaux crédits à l'habitat, qui atteindrait 2,33 %, et une production mensuelle CVS de ces crédits qui remonterait à 17,0 Mds€, dont 14,4 Mds€ hors renégociations.

Encours et taux de croissance annuel (données non CVS)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut	Taux de croissance annuel brut			
	jan-23	nov-22	déc-22	jan-23	févr-23
Total	**1 512**	**5,5**	**5,1**	**4,9**	**-**
Habitat	*1 282*	*5,7*	*5,3*	*5,1*	*5,0*
Consommation	*202*	*4,0*	*3,6*	*3,9*	-
Autres	*29*	*5,0*	*3,3*	*3,1*	-

(*) Estimations avancées

Variations mensuelles d'encours des crédits à l'habitat (données CVS)

(En milliards d'euros)

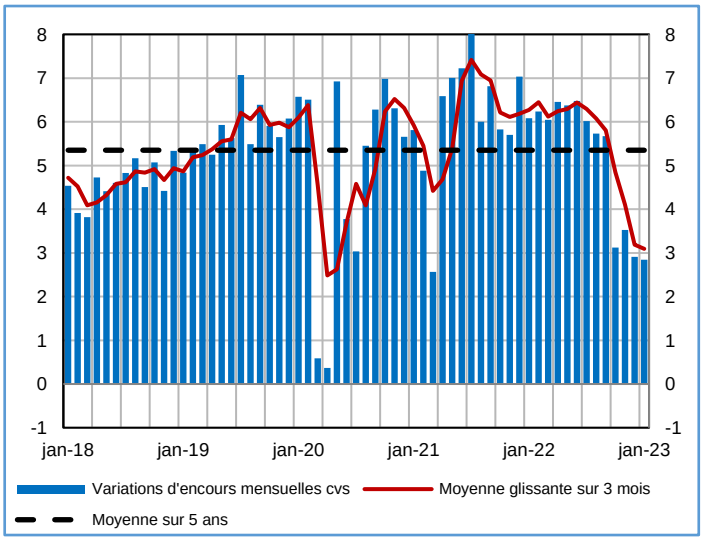

Variations mensuelles d'encours des crédits à la consommation (données CVS)

(En milliards d'euros)

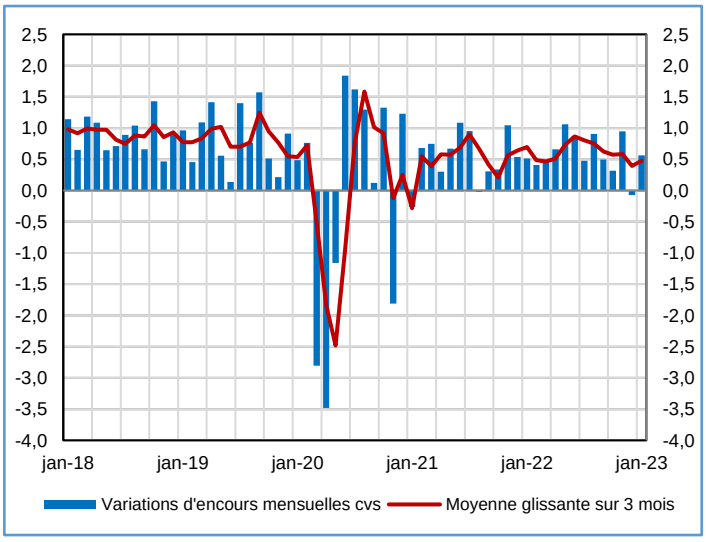

Montant des crédits nouveaux (hors découverts, flux mensuels CVS (a))

(montants en milliards d'euros, part en pourcentage)	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22 (e)	janv-23 (f)	févr-23 (g)
- prêts amortissables à la consommation (b)	6,0	5,8	5,6	5,6	5,8	
- crédits à l'habitat	18,6	18,5	18,2	15,0	15,8	17,0
dont crédits à l'habitat hors renégociations	*16,3*	*16,0*	*15,9*	*14,0*	*13,4*	*14,4*
- part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS, en % (c)	12,3	13,4	12,8	12,5	15,1	

Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

(en pourcentage)	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22 (e)	janv-23 (f)	févr-23 (g)
- crédits à l'habitat	1,68	1,77	1,91	2,05	2,20	2,33
dont crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	*1,69*	*1,78*	*1,92*	*2,05*	*2,20*	
dont crédits à l'habitat à court terme ou à taux variable	*1,62*	*1,67*	*1,81*	*2,05*	*2,18*	
dont crédits à l'habitat hors renégociations	*1,70*	*1,81*	*1,96*	*2,12*	*2,31*	
- prêts amortissables à la consommation (b)	3,87	4,31	4,64	4,80	4,98	
- découverts aux particuliers (d)	5,15	5,23	5,49	5,34	5,49	

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour mensuelle prenant en compte les données du mois sous revue,
(b) Hors crédits renouvelables à la consommation. Les crédits fractionnés (principalement « crédits sur le lieu de vente » et « différés de remboursement liés à l'usage des cartes de crédit » sont pris en compte dans les chiffres de crédit à la consommation
(c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS
(d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échéancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents)
(e) Données révisées (f) Données provisoires (g) Estimations avancées

Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)

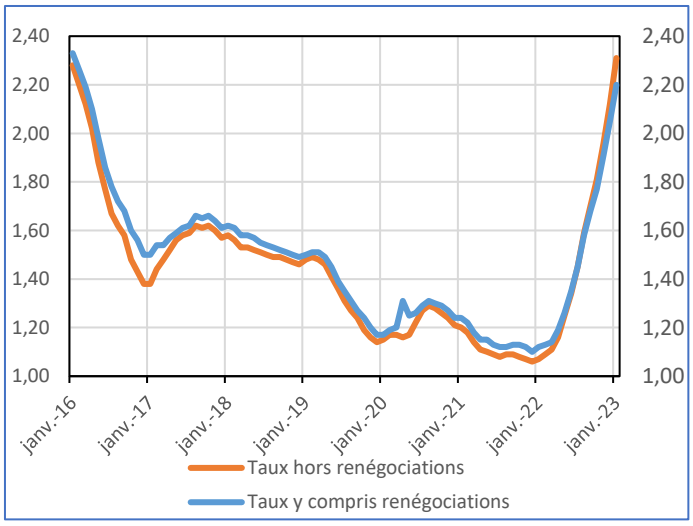

Part de renégociations dans les crédits nouveaux à l'habitat

(Crédits nouveaux mensuels cvs en milliards d'euros, part en %)

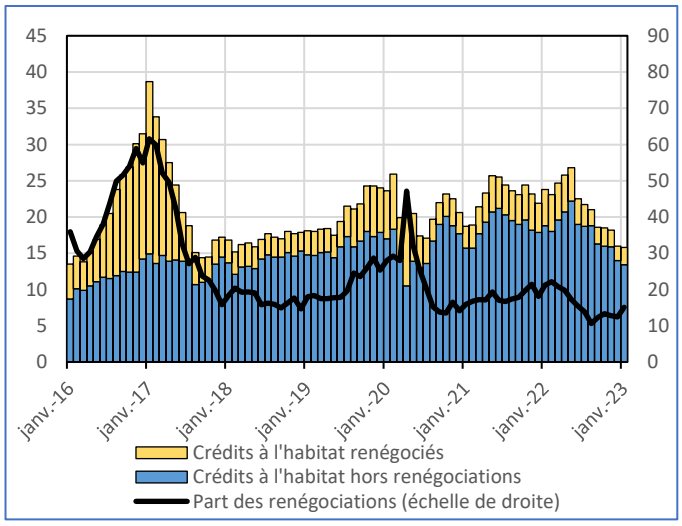

Complément : données sur l'accès au crédit immobilier des primo-accédants

La Banque de France collecte des informations complémentaires auprès des banques résidentes sur les crédits à l'habitat, qui permettent de décomposer les prêts à l'habitat selon leurs caractéristiques ainsi que celles des emprunteurs (montant du prêt, nombre de prêts, durée moyenne, primo-accédant ou non…). Cette publication exploite cette information, plus granulaire, sur la base des remises d'un échantillon de 12 banques représentant 90% de l'encours total de prêts. L'analyse des données montre que :

- La part des emprunteurs primo-accédants recourant à un crédit à l'habitat pour l'acquisition d'une résidence principale s'élève à 50 % en décembre 2022, une proportion légèrement supérieure à la moyenne observée depuis 2015.
- La durée moyenne des prêts à l'habitat pour l'acquisition d'une résidence principale atteint 23 ans et 1 mois pour l'ensemble des emprunteurs et 23 ans et 9 mois pour les primo-accédants.

Part des primo-accédants dans la production de crédits à l'habitat pour l'acquisition d'une résidence principale

(en %)

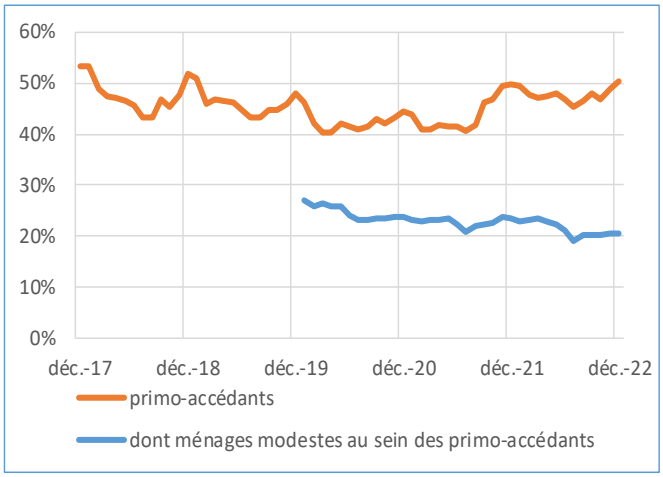

Durée moyenne des prêts à l'habitat pour l'acquisition d'une résidence principale

(en année)

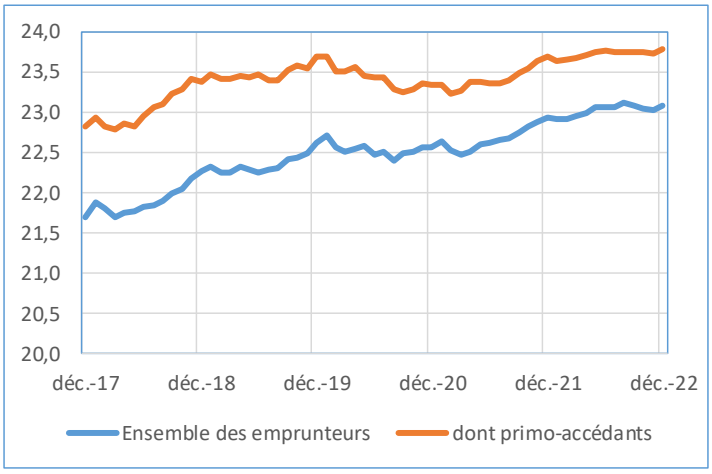

Complément trimestriel: données sur le crédit à la consommation[1]

Évolution de l'encours de crédit à la consommation aux particuliers

	Encours en Mds €					Taux de croissance annuel (en %)	
	2021	2022					
	déc.	mars	juin	sept.	dec.	sept-22	déc-22
Total crédit à la consommation aux particuliers	**194,6**	**194,9**	**198,0**	**200,0**	**202,8**	**4,2**	**3,6**
Comptes ordinaires débiteurs	9,6	9,7	10,3	10,2	10,0	9,3	3,2
Crédits renouvelables	18,7	18,6	18,7	19,2	19,5	5,2	3,9
Crédits-bails	17,1	17,2	17,4	17,9	18,6	-2,8	8,6
Prêts personnels	89,2	88,9	93,3	93,9	94,7	7,1	5,4
Crédits sur le lieu de vente (dont paiements fractionnés)	19,8	20,3	18,8	19,2	19,6	0,0	-1,7
Autres crédits de trésorerie	14,5	14,1	13,9	14,1	14,6	6,7	0,1
Créances titrisées	25,7	26,1	25,0	25,6	25,8	-1,5	0,0

*Note : Le **crédit renouvelable** (autrefois appelé crédit permanent ou en anglais revolving credit) est une forme de crédit consistant à mettre à disposition d'un emprunteur une somme d'argent réutilisable au fur et à mesure de son remboursement pour financer des achats non prédéfinis.*

Entre septembre et décembre 2022, le taux de croissance annuel des crédits à la consommation aux particuliers diminue (+ 3,6% en décembre 2022, après + 4,2% septembre 2022) sous l'effet principalement du ralentissement de la croissance des prêts personnels (+ 5,4% en décembre 2022 après + 7,1% septembre 2022), des découverts (+ 3,2% en décembre 2022 après + 9,3% septembre 2022) et des crédits renouvelables (+ 3,9% en décembre 2022 après + 5,2% septembre 2022). En revanche, la croissance des crédits-bails progresse nettement (+ 8,6 % en glissement annuel en décembre 2022).

Taux d'intérêt (au sens étroit) des nouveaux crédits renouvelables par type d'établissement, France, %

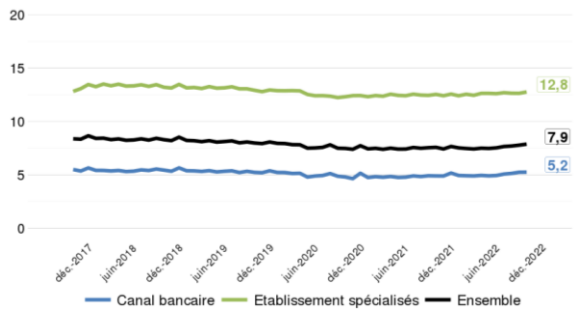

Mode de distribution des crédits renouvelables

France, part de l'encours total de crédits renouvelables

[1] *Suite à une modification de la ligne éditoriale de certains Stat Info (voir le communiqué de presse disponible ici https://www.banque-france.fr/communique-de-presse/la-banque-de-france-presente-la-refonte-de-ses-stat-info), cette publication est arrêtée. Elle sera désormais intégrée trimestriellement au Stat Info Crédits aux particuliers. Les séries chronologiques correspondantes restent , quant à elles, disponibles dans Webstat (site de mise à disposition des statistiques de la Banque de France).*

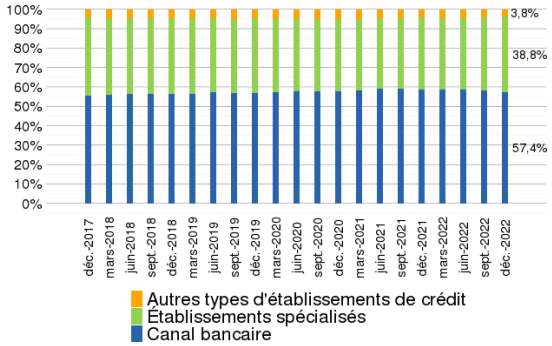

Complément méthodologique

Les 'particuliers' forment un sous-ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels. Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers résidents par des Institutions Financières Monétaires résidentes. Les taux de croissance des encours sont calculés à partir des variations d'encours (opérations de titrisation incluses) en corrigeant d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les passages en perte de créances irrécouvrables. En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés. Les taux de croissance annuels sont ceux des prêts mis en place. En revanche, la production des nouveaux crédits représente les nouveaux crédits octroyés, même lorsqu'ils ne sont pas encore effectivement versés à l'emprunteur, conformément à la méthode harmonisée de la BCE, visant à mettre à disposition du public un indicateur reflétant rapidement les inflexions de la production de crédits. C'est pourquoi la production de nouveaux crédits diffère des variations mensuelles d'encours de crédits. En effet, d'une part, les encours sont enregistrés après le décaissement effectif des fonds et, d'autre part, ils sont diminués des amortissements des anciens crédits. Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les renégociations comprennent également les rachats externes de crédits. Depuis 1er octobre 2021, la Banque de France propose également une estimation avancée de la production de crédits nouveaux et du taux d'intérêt moyen, obtenue à l'aide d'un modèle intégrant les conditions de marché (taux d'intérêt de référence, droits de mutation...) et les valeurs passées des variables estimées. La déviation absolue de prévision est en moyenne de 0,3 milliard d'euros sur longue période, soit 1,5% du flux brut moyen. Pour les taux d'intérêt, elle est de 1 point de base en moyenne.